

Les crédits

• (1315)

Je doute que les contribuables du Canada, et surtout du Québec, soient contents d'apprendre cela. Cette motion est une insulte pour tous les Canadiens qui demandent qu'on freine les dépenses gouvernementales et qu'on mette de l'ordre dans notre économie.

[Français]

M. André Caron (Jonquière): Madame la Présidente, j'ai écouté avec attention le très bon exposé de mon collègue de Durham sur le Service canadien de renseignement de sécurité. Nul doute qu'il faille, dans un État moderne, prendre des mesures spéciales pour vérifier si des activités d'espionnage, d'ingérence étrangère, de subversion révolutionnaire n'auraient pas lieu sur le territoire canadien. Je pense que le député a très bien cerné les raisons qui font qu'il faut qu'il y ait un organisme qui veille à surveiller ces activités. Par contre, la motion de l'opposition qui est à l'étude ce matin porte sur un sujet un peu différent.

Mon nom était sur la liste des membres du Parti québécois qui a été volée par des gens du Service de sécurité de la GRC dans les années 1970, ce qui fait que je suis un peu sensible à ces questions. D'autant plus que, quand j'ai été élu à la Chambre des communes, quand les gens de la circonscription de Jonquière m'ont fait l'honneur de me mandater pour les représenter, beaucoup de mes amis m'ont dit: Tu vas à Ottawa, tu es un souverainiste affiché, un séparatiste comme beaucoup de nos amis d'en face le disent souvent. Vous savez, dans les années 1960, j'étais séparatiste, maintenant, en 1994, je le suis encore.

M. Milliken: Oui, oui, et la semaine prochaine, vous serez fédéraliste.

M. Caron: Je vais être souverainiste pour le référendum, soyez-en sûr, cher confrère de Kingston et les Îles.

Quand mes amis ont vu que j'étais élu à Ottawa, ils m'ont dit: Tu vas être sous la surveillance de la GRC. Je leur ai dit que je n'avais pas de craintes particulières, nous sommes dans un État de droit et je ne crois pas que des menaces comme celles-là puissent arriver.

Quand je regarde la question devant nous ce matin, je m'aperçois que le Service de sécurité actuel semble avoir pris des mesures qui sont discutables. Il y a un organisme, un comité de surveillance qui est censé faire en sorte que je sois rassuré. Je ne veux pas savoir ce qui se passe au SCRS, mais je veux avoir la conviction que cet organisme est bien encadré et bien surveillé. Or, il se passe que le comité actuel de surveillance a été nommé par le précédent gouvernement, et les partis qui étaient à ce moment-là représentés à la Chambre avaient un mot à dire sur la nomination des membres du comité. Il y a trois conservateurs, un libéral et un membre du NPD. Ce sont tous, j'imagine, de bons fédéralistes et ce sont tous des gens qui ont une certaine conception de l'État canadien.

Ces gens-là, je ne leur fais pas confiance. C'est triste à dire, mais je ne leur fais pas confiance pour vérifier si mes droits de Canadien, mes droits de Québécois sont actuellement bien respectés par le Service de sécurité actuellement. Je n'en suis pas sûr, car on voit que le Parti réformiste a eu quelqu'un payé par le

SCRS dans son entourage, je ne suis pas sûr qu'il n'y en a pas eu dans l'entourage du Bloc québécois.

Je pense que ce sont des questions importantes. Les gens ont des doutes et le Comité de surveillance actuel n'est pas en mesure de les rassurer. Je demande à mon confrère, s'il ne croit pas qu'il ne serait pas important qu'une commission d'enquête se penche sur cette question, même si cela coûte de l'argent. Pour sauvegarder la démocratie, je pense qu'il faut investir les montants qui sont nécessaires, compte tenu de la composition actuelle du comité, pour enquêter sur le SCRS. Est-ce que mon collègue de Durham ne croit pas qu'il y aurait lieu qu'une commission royale d'enquête jette un regard sur les allégations qui sont actuellement dans les journaux concernant le Service canadien de renseignement de sécurité?

• (1320)

[Traduction]

M. Shepherd: Madame la Présidente, je remercie le député de poser la question. La question revient en substance à savoir si le CSARS est responsable. Eh bien, j'ai examiné toute l'affaire et le CSARS me semble tout aussi responsable devant les Chambres du Parlement que tout ministère fédéral. C'est un principe fondamental de notre système démocratique.

Il serait absolument ridicule d'établir une commission royale chaque fois qu'une enquête s'impose, que ce soit en rapport avec le CSARS, le ministère de l'Industrie ou avec toute autre chose. À quoi servirait le Parlement si l'on faisait appel à une commission royale chaque fois qu'un problème se pose? En fait, je crois que l'on a trop souvent eu recours au Canada à des commissions royales et à des études. La Bibliothèque du Parlement est pleine de rapports de commissions et d'études dont beaucoup ne servent qu'à ramasser la poussière. Ce que nous disons, en fait, c'est que cela irait complètement à l'encontre de nos traditions parlementaires.

Et, plus important encore, cela coûterait une fortune. Cela ne pourrait manifestement se justifier qu'en cas d'atteinte aux libertés civiles. Le fait est que nous avons tout ce qu'il faut. Nous avons tous les systèmes nécessaires pour surveiller le SCRS. Pourquoi payer pour avoir autre chose? Il est absolument ridicule, avec un déficit de plusieurs milliards de dollars, de songer à charger une commission royale d'enquêter sur quelque chose qui est déjà très bien surveillé.

Mme Margaret Bridgman (Surrey-Nord): Madame la Présidente, j'aimerais que le député précise certains points se rapportant aux fonctions actuelles du SCRS. Je le remercie pour son exposé.

Si j'ai bien compris, le SCRS a été créé à partir d'éléments de la GRC parce que nous avons besoin de faire échec aux activités d'espionnage de l'URSS à un époque précise de notre histoire. Puisque la guerre froide est maintenant terminée et que le mur de Berlin a été démoli, le besoin qui justifiait la création du SCRS n'existe plus.

Pendant la guerre froide, le SCRS consacrait 80 p. 100 de son temps aux activités de contre-espionnage, ce qui est clairement lié à la sécurité nationale. Puisque la guerre froide est maintenant terminée, les activités de protection de la sécurité nationale menées par le SCRS ne devraient-elles pas être à nouveau confiées à la GRC? Apparemment, le SCRS sert de mécanisme d'alerte précoce et, une fois l'alerte donnée, un autre organisme